

## **AFDET AZUR**

### **Charte qualité**

Auteur : webmaster

Date de publication : 2010-02-19

Charte Qualité des stages et Périodes de Formation en Entreprise Télécharger la Charte qualité de l'AFDET sur la page "[Téléchargements](#)" Introduction à la Charte Qualité L'AFDET06 est très heureux Ce chantier de presque une année fait suite aux constatations unanimes des uns et des autres des déficiences dans Par souci de simplification, dans le cours du document, les périodes de formation en entreprise sont désignées sous Dans un esprit de démarche qualité, ce document tente modestement et avec simplicité de décliner les procédures de L'esprit de « charte » suppose un engagement réciproque de l'établissement et de l'entreprise, donc une entente préalable L'AFDET s'engage à venir présenter cette « Charte Qualité des stages et Périodes de Formation en Entreprise » au Cette Charte Qualité est un outil de travail évolutif : toutes les remarques et suggestions des établissements et des D'avance, merci,

Nice, le 15/04/2004

La Présidente de l'AFDET06,

Martine BOUVARD

Les différents partenaires Nous définissons 5 partenaires dans une action de type Période de Formation en Entreprise

->L'établissement scolaire ->Le Bureau ->Le professeur visiteur ->Le stagiaire

->Le tuteur / l'entreprise Règle n°1 : Pour chaque PFE ou stage, les 5 acteurs doivent être identifiés de manière univoque. L'établissement scolaire :

C'est l'établissement, public ou privé où le stagiaire effectue sa scolarité. Il est représenté par : Le Proviseur, le Directeur Le Bureau :

C'est la personne ou le service qui va être le lieu de passage obligé de toute information entre l'entreprise et l'établissement Règle n°2 : La communication entre les 5 partenaires est organisée sous la forme d'un

« guichet unique » Le professeur visiteur :

C'est le professeur référent, chargé du suivi du stagiaire, qui va le visiter durant sa période de formation/stage, en entreprise Règle n°3 : Chaque stagiaire se voit affecté un professeur visiteur unique pour sa PFE ou son

stage. Le stagiaire :

Il s'agit d'un élève ou étudiant, effectuant sa scolarité dans l'établissement scolaire, et qui effectue une période de formation Le tuteur / l'entreprise :

Dans un souci de raccourcir le circuit de l'information, les 2 rôles sont assimilés à une seule personne physique. En

Règle n°4 : L'entreprise désigne un tuteur unique pour chaque stagiaire et l'identifie de manière formelle. AFDET 06 15/04/2004

Action de l'établissement Il s'agit des actions ou des tâches que l'établissement (par le biais le plus souvent du Chef d'établissement) a mises en place à destination des 4 autres acteurs du stage ou de la PFE

[TELECHARGER LE DOCUMENT](#) Actions du Bureau Il s'agit des actions ou des tâches que le Bureau assure à destination des 4 autres acteurs du stage ou de la PFE

[TELECHARGER LE DOCUMENT](#) Actions du PROFESSEUR VISITEUR Il s'agit des actions ou des tâches que le professeur chargé des visites en entreprise assure à destination des 4 autres acteurs du stage ou de la PFE

[TELECHARGER LE DOCUMENT](#) Actions du STAGIAIRE Il s'agit des actions ou des tâches que le STAGIAIRE assure à destination des 4 autres acteurs du stage ou de la PFE

[TELECHARGER LE DOCUMENT](#) Actions de l'ENTREPRISE/du TUTEUR en entreprise Il s'agit des actions ou des tâches que l'ENTREPRISE accomplit à destination des 4 autres acteurs du stage ou de la PFE Actions de l'ETABLISSEMENT

[TELECHARGER LE DOCUMENT](#) Démarche qualité pour les stages et Périodes de Formation en entreprise - AFDET06 - 15/04/2004 Groupe de travail coordonné par :

-> Martine BOUVARD -> Louis GIRAUD Avec la collaboration de : -> Jean-Pierre BERNARD -> Gérald CLEMENT -> René FARAUD -> Jacques GRANIER -> Bernard KLEYNHOFF -> Maurice MYX -> Nathalie NACINOVIC -> Jean-Marie POMMIER -> Hervé ZECKRI